

Quoi de neuf ?

Ce qu'apporte de nouveau le congrès des 8 et 9 juin à Pantin, c'est d'abord sa composition. Sans vouloir établir de discriminations, quelles qu'elles soient, parmi les 300 délégués, il faut bien constater trois faits: la dominante jeune; la diversité d'origines ethniques et sociales, d'opinions et de croyances; enfin le "poids" de chacun, fait de l'expérience acquise dans l'action. Si tous les comités locaux n'avaient pas envoyé des délégués, pour des raisons de distance ou de disponibilité, jamais on n'en avait compté autant, et d'aussi dynamiques, dans des assises nationales du MRAP.

C'est ce qui explique le sérieux des travaux, dans les cinq commissions et les séances plénières. Le débat, sans doute trop passionné, sur le droit de vote des étrangers - seul retenu par la plupart des médias - témoigne à la fois de la pluralité des approches et de la cohésion du Mouvement, puisque la résolution amendée a été finalement votée dans l'enthousiasme à la quasi-unanimité.

Outre cette prise de position claire, aboutissement d'une longue réflexion, d'autres décisions et orientations ont été adoptées, qui constituent des avancées importantes.

En premier lieu, il faut souligner l'accent mis sur la nécessité d'être mieux enracinés dans la vie de la Cité, au plus près des problèmes réels - ceux-là mêmes qu'exploite l'idéologie raciste qui leur donne de fausses réponses provocatrices et démagogiques.

La campagne de vérité qui s'impose, va de pair avec la lutte sur le terrain contre les tensions racistes. L'objectif est de faire comprendre à tous que leurs difficultés ne proviennent pas des "immigrés", comme trop souvent les racistes sont parvenus à le faire croire; qu'elles sont en réalité des données de la crise affectant la société tout entière; que les oppositions fondées sur les différences

droit et liberté

mensuel du mouvement
contre le racisme et pour
l'amitié entre les peuples



N° 440-441, juin-juillet 1985 - 5 F

ISSN 0012-6411

d'origines n'y changeront rien; mais qu'au contraire, l'essentiel est d'agir ensemble, d'où qu'on vienne et qui que l'on soit, pour défendre les intérêts communs des travailleurs de l'entreprise, des habitants du quartier, des usagers de l'école, etc. en respectant les spécificités culturelles qui enrichissent le patrimoine et les potentialités du pays.

Le congrès donne ainsi l'élan à un "nouveau civisme", qui peut se définir comme la rencontre et la coopération lucide de toutes les composantes de la population, sans distinctions de "races", d'ethnies, de nationalités, de religions ou de manières d'être, pour découvrir les causes et les solutions des problèmes communs, et intervenir en conséquence, main dans la main. C'est mettre en état de fonctionnement normal et fécond la société plurielle dont nous sommes tous parties prenantes, en faisant se manifester la solidarité objective qui nous lie.

Autre aspect du congrès: l'affirmation plus nette, plus militante des options du MRAP dans tous les domaines où sa présence est requise. Les militants, les comités sont encouragés à prendre des initiatives plus nombreuses, plus rapides, plus originales pour la défense des droits des immigrés et de toutes les minorités, pour le soutien à tous les peuples dressés contre le racisme, particulièrement celui d'Afrique du Sud, en s'appuyant sur des cercles toujours plus larges de gens de bonne volonté. Des campagnes vont

Quoi de neuf?

s'engager sur les questions du logement, du chômage, de l'école, de l'insécurité, des relations entre administrations et administrés, avec le souci d'impliquer tous les intéressés sans leur demander depuis combien de générations leur famille vit en France. Le MRAP doit faire corps avec tout ce qui touche à la cohabitation, s'attaquer à tout ce qui génère des conflits de caractère raciste, prendre part à tout ce qui se fait pour favoriser les échanges interculturels.

Une volonté d'innovation, d'efficacité, de formation a parcouru ces deux journées, où la présence et l'attention des participants n'a pas faibli un seul instant. Tout cela comportait, bien entendu, l'analyse critique de nos faiblesses, par exemple en matière de communication avec l'opinion publique ainsi qu'à l'intérieur même du Mouvement. Le congrès doit être l'étape décisive d'une réorganisation à base locale et départementale, qui stimulera la créativité, accroîtra les responsabilités de chacun, tout en consolidant l'unité du Mouvement. Des jalons nouveaux ont été posés pour doubler le nombre des adhérents et multiplier les comités dans les villes, les quartiers, les entreprises.

Les délégués sont repartis avec le sentiment d'un immense travail à accomplir, mais aussi avec des moyens renforcés. Vérité, solidarité, égalité: les trois mots-clés de l'action proposée peuvent provoquer de profondes mutations dans nos méthodes, et être porteurs de succès inédits, dès lors qu'ils s'intégreront au vécu quotidien.

On ne saurait aujourd'hui se contenter de proférer des incantations, des dénonciations vengeresses et des slogans, de proclamer des professions de foi généreuses, de prêcher des convaincus.

Il faut se colleter résolument avec le racisme concret pour l'éliminer concrètement des pratiques et des mentalités.

La tâche est ardue, sans doute. Mais, vue la gravité de la contamination, il n'est pas de voie facile pour enfin faire triompher la raison, l'égalité, l'entente, la démocratie, le progrès...

Le congrès et son déroulement

PANTIN. Samedi 8 Juin. 9 heures. La salle du gymnase Léo-Lagrange voit converger vers elle un grand nombre de militants du MRAP venus de toute la France. Le Nord, le Sud, l'Est, l'Ouest, sont représentés. 46 comités de Paris et de la Région parisienne, 63 comités de province. Plus de 300 délégués, tous mandatés par un ou plusieurs comités locaux. La mise en place se fait lentement, laborieusement (!) au niveau de la commission de contrôle des mandats qui demande un travail précis et méticuleux. L'attente est longue et stoïque, mais s'opère dans la bonne humeur. Un Congrès c'est, en effet, l'occasion de rencontres et de retrouvailles entre nouveaux et anciens et la chaleur de l'amitié est un véhicule de patience. A tour de rôle, chacun trouve une place dans l'immense salle des sports remarquablement aménagée pour cette occasion par les employés municipaux de la ville qui ont fait un gros travail matériel pour installer tables, chaises, podium et sonorisation. Au milieu des congressistes se joignent les personnalités et délégations des organisations amies invitées. 10 heures. Le brouhaha s'estompe. La tribune officielle s'est remplie. Une voix s'élève au micro, pleine d'enthousiasme et de jeunesse: c'est celle d'Hélène Rouzier, la jeune présidente du comité local de Pantin qui souhaite "la bienvenue à tous et toutes, venus de province, de Paris et de sa banlieue et aux personnalités" exprimant le vœu "d'un MRAP plus fort à l'issue du Congrès". Jacques Isabet, maire de Pantin, qui a favorisé la bonne tenue de ce Congrès en mettant sans réticence à notre disposition nombre d'installations municipales nous accueille à son tour et nous remercie d'avoir choisi sa ville pour la tenue de cette importante assemblée. "Grande, très grande, est la cause défendue par le MRAP, dit-il (...) et après avoir souligné que "le racisme n'était pas dû à la fatalité" il termine en souhaitant "un grand et fructueux Congrès". Albert Lévy lui succède pour présenter le rapport du Bureau National que l'on trouvera dans les pages 4, 5 et 6 de ce numéro. 11 heures. Quelque fébrilité à l'entrée de la salle. Comité d'accueil et services de sécurité sont sur le qui-vive. M. Badinter, Garde des Sceaux, fait son entrée, vivement applaudi. Il nous fait l'honneur et l'amitié de partager un temps de notre matinée. George Pau-Langevin, présidente du MRAP, l'accueille "elle à qui échoit ce bonheur" et "salue le militant infatigable qu'il a toujours été" (voir page 7). Dans un discours profond et au souffle puissant, notre invité de marque lui répond après avoir affirmé "qu'il a des liens avec le MRAP depuis bien des années" et "que nous nous sommes trouvés

dans bien des combats et (que) cela ne cessera jamais". Il est interrompu souvent par de vifs applaudissements et il reçoit une longue ovation lorsqu'il termine (voir page 8). 12 heures. Bien ardu est le travail de Marie-Christine Lucas qui a l'ingrate tâche de lui succéder pour présenter le rapport financier qui est voté à l'unanimité. Vers 13 heures, les congressistes mis en appétit par les efforts d'attention du matin se ruent vers le self-service et partagent à la fois le même repas et l'amitié que la table fait naître. Ils ont été précédés de peu dans la salle du Conseil Municipal de Pantin où M. le Maire accueillait, au cours d'une réception de grande qualité, nos invités, la direction du MRAP et les représentants des comités locaux. François Grémy y prenait la parole en tant que vice-président pour remercier M. Jacques Isabet et présenter le MRAP en insistant sur son enracinement dans la cité. 14 heures. De longs débats s'instaurent dans les 5 commissions-carrefours qui n'ont pas trop des 5 heures qui leur sont imparties pour préparer des propositions concrètes pour une meilleure action du Mouvement (pages 10 à 12). 20h.30. La journée se termine par un concert magistral donné par l'excellent groupe d'afro-reggae "Apartheid not" qui met une animation "terrible" dans le gymnase transformé pour quelques heures en une vaste piste de danse. Bravo à ces musiciens que nous comptons retrouver bientôt au cours d'une tournée organisée par le MRAP et les comités qui le désireront sur l'ensemble de la France!

Dimanche matin. 9 heures: Les travaux reprennent en séance plénière pour entendre le compte-rendu des travaux de chacune des commissions de la veille avec discussion générale. Ces travaux sont ponctués par les interventions de C. Cheysson, J. Guiart et F. Asensi (page 8). La matinée se termine par le rapport de la commission "Nationalité et Citoyenneté" qui va susciter de sérieux rebus au sein de l'assemblée le dimanche après-midi où vont se poursuivre les débats (!) En effet, dès la reprise à 14 heures, le ton monte sur le thème brûlant du droit de vote des immigrés. La passion et la maladresse s'en mêlant, l'agitation croît - pas au point où l'a décrit une certaine presse - et il faut la proposition de la mise sur pied d'une commission de rédaction d'une nouvelle résolution sur ce sujet pour apaiser le tumulte. Mais cela ne montre-t-il pas la jeunesse du MRAP? Une heure plus tard, dans la sérénité retrouvée, la nouvelle résolution sera approuvée et acclamée, les autres rapports et résolutions adoptés, le nouveau Bureau National élu. Regrettons qu'un tel

climat n'ait pas permis d'apprécier à leur juste valeur les interventions de Mgr G. Herbulot, membre du comité d'honneur du MRAP, (page 8), F. Bourdeau, responsable de la commission immigration du P.S., et celle de MM. Aziz Fakhreddine et Abdelaziz Areski, conseillers municipaux associés de Mons-en-Baroeul qui ont été chaleureusement applaudis pour leur récente élection et leur présence parmi nous. 17 heures. Charles Palant tire les conclusions du Congrès avec son talent habituel (p. 15).

Disons, en terminant, que même si le dimanche après-midi fut agité, même si les repas n'ont pas été "gastronomiques" (mon palais d'auvergnat en témoigne), par sa préparation, sa réalisation (700 personnes en 2 jours), ses débats et ses résolutions, le Congrès a été une grande réussite. Le millésime 85 restera un grand cru.

Remerciements

à M. le Maire de Pantin,
au personnel de sa Mairie,
aux employés municipaux,

aux militants du comité local de Pantin actifs et infatigables;

à tous les membres de la Commission de Préparation du Congrès qui se sont réunis efficacement et très régulièrement pendant plus de trois mois,

NOS REMERCIEMENTS LES PLUS VIFS ET NOS SINCERES FELICITATIONS POUR LA PART QU'ILS ONT PRISE DANS LE SUCCES DU CONGRES 85.

Les rapports des commissions du Congrès n'ont pu être présentés "in extenso" dans ce numéro faute de place. Ils seront joints à la prochaine Lettre du Secrétariat. Pour en connaître la teneur intégrale, s'adresser à son comité local.

L'importance du rapport financier et l'abondance du rapport de la commission n° 4 du Congrès (Commission Internationale) ne nous permettent pas de leur faire une place aujourd'hui. Ils seront présentés dans le numéro de septembre.

Le MRAP face à la montée du racisme :

Vivre et agir ensemble dans la France plurielle d'aujourd'hui

Le rapport du Bureau National, présenté par Albert Lévy, secrétaire général du Mouvement, comporte quatre parties.

Il montre tout d'abord que le racisme est devenu un "enjeu politique".

Quelques aspects du racisme en France

"Une formation, le Front National, a été promue sur la scène politique, avec, pour tout programme, la provocation à la haine contre les populations dites immigrées.

"En vue de lui disputer son électorat, d'autres n'hésitent pas, lâchement, à rivaliser avec elle de démagogie xénophobe. On nous signale de plus en plus de journaux locaux des partis de droite, à Paris et en province, attribuant aux "immigrés" la responsabilité du chômage, de l'insécurité, des difficultés scolaires, ainsi que de coûts sociaux excessifs.

"Déjà, passant aux actes, la Mairie de Paris prive les familles étrangères de l'allocation pour le 3ème enfant; celles de Boulogne-sur-Seine et d'Antony agissent dans le même sens. Le MRAP a porté plainte devant le Tribunal Administratif contre ces discriminations illégales".

DE L'IDEOLOGIE AU CRIME

Le rapport souligne ensuite que l'idéologie xénophobe a gagné de larges couches de l'opinion, bien au-delà de l'électorat du Front National, grâce à la caution donnée à ses thèmes par "des hommes politiques connus, qui s'affirment à toute occasion républicains", et à la diffusion sans contreparties du discours de Le Pen à travers les grands médias. Rappelant que les crimes racistes ont fait 50 à 60 morts au cours des trois dernières années, il constate:

"Dans la plupart des cas, les agressions racistes ne sont pas le fait de groupes organisés, mais d'individus débordant de haine qui, seuls ou à deux ou trois, traduisent leurs préjugés avec des couteaux ou des armes de divers calibres: volontaires de la légion Etrangère dans le train Bordeaux-Vintimille, locataires irascibles de HLM, gardiens de grandes surfaces, patrons ou consommateurs de bistrot, et même, récemment, lycéens (...).

"A force d'entendre répéter que les "immigrés" sont la cause de tous nos maux, que ça irait beaucoup mieux s'ils n'étaient pas là, il est inévi-

table que des excités et des faibles, subissant eux-mêmes le poids de la crise, procèdent à cette "élimination" qu'ils croient salutaire".

CONTRE TOUS LES RACISMES

"Comme le racisme vise massivement les immigrés, et parmi eux spécialement les Maghrébins, il arrive que l'on sous-estime ses autres aspects", poursuit le rapport.

"Pourtant, la situation présente éclaire d'une façon qu'on souhaiterait moins criante, ce que le MRAP n'a jamais cessé d'affirmer: à savoir, que le racisme est un tout (...).

"Après les drames quasi simultanés de Menton, Paris et Miramas, ceux qui méconnaissent cette réalité ne peuvent plus dire: "Ce sont les autres qu'on frappe, cela ne me concerne pas!"...

Cependant, "la dénonciation du racisme dans son ensemble n'a pour nous de sens que si, dans le même temps, nous prenons en compte les problèmes et la sensibilité propres de chaque groupe, sans les noyer dans un discours humaniste aussi généreux que vague".

Et d'analyser en détail les données spécifiques, différentes par leur histoire et leurs effets, des racismes visant la population juive, les Tsiganes et Gens du Voyage, les originaires des DOM-TOM, les Asiatiques, les travailleurs immigrés et leurs familles.

Vérité, solidarité, égalité

Abordant les modalités de l'action du MRAP, le rapport définit alors trois axes: "vérité, solidarité, égalité". Une action qui doit se situer "dans le concret", "au plus près du vécu quotidien", "partout où les tensions racistes surgissent ou couvent, partout où quelque chose se fait ou est à faire pour que progressent la compréhension mutuelle, l'union active entre les groupes que le racisme tend à diviser et à opposer".

UNE GRANDE CAMPAGNE DE VERITE

En prenant à contre-pied la propagande mensongère "qui a contaminé les milieux populaires", il s'agit de faire savoir que "les immigrés ne sont pas causes de la crise, du chômage ou de l'insécurité, pas

davantage des difficultés du logement ou des échecs scolaires, ni des déficits sociaux, ni d'autres maux, qu'avec une inventivité obsessionnelle on explique, cyniquement ou bêtement, par leur présence".

Or, si l'on dénonce souvent Le Pen et le Front National, la nécessaire réponse à ces mensonges n'intervient pas systématiquement, comme l'exigerait une information équilibrée. Il faudrait, pour discuter démocratiquement des vrais problèmes, démontrer tout d'abord que les immigrés n'y sont pour rien. Faute de quoi, nous sommes en droit de poser la question: "Veut-on vraiment que la vérité se sache? Veut-on vraiment débattre des problèmes réels?". Le rapport indique: "Dans ce domaine comme dans beaucoup d'autres, nous sommes confrontés à la nécessité cruciale de dépasser le cercle des gens déjà convaincus, appartenant ou non au MRAP, que l'on rassemble dans les manifestations et les réunions pour dénoncer Le Pen et le racisme (...) Il faut aller plus loin, plus profond. Il ne suffit pas de démasquer l'homme, il faut désarticuler l'apparente évidence de son discours".

AGIR ENSEMBLE POUR VIVRE MIEUX

Mais, par delà les informations à diffuser, et pour leur diffusion même, le rapport insiste, pour convaincre, sur l'expérience de la solidarité sur le terrain, entre Français et immigrés, dans la défense de leurs intérêts communs.

"La solidarité, observe-t-il, c'est une réalité objective avant d'être un sentiment". Les travailleurs, dans les entreprises, en prennent conscience lorsqu'ils défendent leurs revendications ou luttent contre les licenciements qui les frappent quelle que soit leur origine. Mais le chômeur, isolé, traumatisé, devient une "proie fragilisée" pour la démagogie raciste.

"Sur le lieu d'habitation, d'autres sources de tensions existent: le bruit, les dégradations, les modes de vie différents, l'oisiveté forcée des jeunes, avec son cortège de conflits, de petite délinquance, d'irritation et de peur. Cette situation n'existe pas à Neuilly ou dans le 16ème, où pourtant la proportion des étrangers est particulièrement forte. Il faut donc chercher d'autres causes: la mauvaise qualité de la construction, le manque d'entretien, l'isolement, l'absence d'équipements sociaux, sportifs et culturels, ou simplement de commerçants et de cafés, l'inhumanité du cadre de béton et d'autoroutes, la concentration de familles nombreuses sans ressources, sans perspectives pour leurs enfants.

"L'opposition entre habitants d'origines différentes ne résoudra rien. Il faut que tous, victimes de la même relégation dans ces réservoirs de la "mal vie", se rencontrent, se défendent, agissent (...).

"Prenons un autre exemple: l'école. Les retards et les échecs ne tiennent pas à la présence des enfants d'origine étrangère.

"Mieux adapter l'école aux besoins de tous ceux qui la fréquentent, comme aux réalités de notre société, cela suppose des moyens appropriés".

Le rapport précise encore:

"Bien sûr, il n'est pas du ressort du MRAP de résoudre tous les problèmes qui génèrent les tensions et les heurts racistes.

"Mais il doit collaborer avec tous, pour contribuer à ce que soient pris en compte, dans les débats, les décisions et les luttes, la dimension antiraciste, le caractère diversifié du tissu social".

L'EGALITE DES DROITS

Cette solidarité, montre ensuite le rapport, ne va pas de soi. Elle suppose un effort, et des Français, et des étrangers. "Les inégalités institutionnelles et pratiques constituent le principal obstacle à une coopération totalement dépourvue d'ambiguïtés. Mais, inversement, cette coopération elle-même ne peut qu'aider à réduire les inégalités".

"Il reste, poursuit le rapport, qu'il nous apparaît juste et souhaitable que les étrangers vivant en France depuis un certain nombre d'années, qui partagent le travail, la vie sociale, les difficultés et les aspirations des Français, qui paient comme eux impôts, cotisations et taxes, puissent donner légalement leur avis sur les problèmes qui les concernent et sur ceux de la société dont ils sont parties prenantes.

"Le vote municipal, soulignons-le, ne répond pas entièrement à cette réalité. Car c'est à l'Assemblée Nationale qu'on débat de l'immigration; ce sont les députés, les sénateurs, le gouvernement qui adoptent les lois et décrets régissant la situation des immigrés. Nous estimons donc qu'il faut envisager également le vote aux élections nationales, sinon pour aujourd'hui, du moins dans la perspective d'un élargissement de la démocratie correspondant aux données originales de notre société".

UN NOUVEAU CIVISME DANS UNE SOCIETE PLURIELLE

Observant que le droit de vote aux étrangers se heurte "à des difficultés de deux sortes: juridiques et politiques", le rapport invite à "prendre le problème par les deux bouts": d'une part, poursuivre l'étude des notions de citoyenneté et de nationalité "en essayant d'aboutir à des propositions novatrices, en fonction du caractère inédit de la situation en France"; d'autre part, "développer systématiquement nos explications dans tous les milieux et par tous les moyens".

"Il est certain que c'est dans la reconnaissance des intérêts communs et le vécu de leur défense commune que la logique du droit de vote s'imposera à tous de la façon la plus convaincante".

Le rapport explique ensuite le désarroi de beaucoup de nos contemporains face aux mutations rapides de la société et de leur propre vie. Il faut leur faire comprendre que "de tous temps, la France s'est faite d'apports étrangers: hommes, peuples, techniques, sciences et cultures, venus parfois de très loin, s'y sont rencontrés, mêlés. Ainsi sont nés le peuple et la culture d'aujourd'hui. L'Histoire de France continue (...).

"Donnons corps à un nouveau civisme: un

civisme fondé sur notre diversité féconde et sur la prise en main commune de nos responsabilités locales, nationales, internationales".

Solidarité sans frontières

Après avoir noté que 1985, quarantième anniversaire de la victoire sur le nazisme "est aussi celui de l'ONU, qui en a découlé", et où le MRAP dispose depuis 10 ans du statut consultatif, ce chapitre du rapport évoque les principaux problèmes qui appellent, en divers points du monde l'intervention du Mouvement:

- Les difficultés de certains juifs en URSS, et les débordements de prises de positions contre le sionisme, rejoignant parfois l'antisémitisme.

- En Amérique, le racisme aux Etats-Unis, occulté ici par les médias, et qui frappe durement les Noirs, les Indiens, les Chicanos, les Porto-Ricains; la misère et les crimes qui déciment les Indiens en Amérique centrale et en Amérique du Sud.

- Au Proche-Orient, l'injustice faite au peuple palestinien, les massacres visant successivement les diverses communautés du Liban, la nécessité d'une négociation en vue d'assurer l'existence et les droits de tous les peuples en présence.

- En Nouvelle Calédonie, où "les privilégiés du système colonial sont prêts à tout pour sauvegarder leur domination", le soutien au droit du peuple kanak à l'indépendance.

Une analyse détaillée est ensuite consacrée au combat contre l'apartheid. Alors que la répression exercée par le régime raciste fait chaque jour des morts, la France continue de lui apporter un soutien économique, technologique, financier, politique, et même militaire, contrairement aux recommandations des Nations-Unies. Les déclarations récentes du Premier ministre français sur l'arrêt éventuel des investissements dans 18 mois ou 2 ans, n'apportent pas de changement réel à cette politique.

Le MRAP, un outil de plus en plus efficace

C'est par un hommage appuyé aux 250 comités locaux, "fondement du MRAP", à leurs animateurs et leurs militants, que débute ce dernier chapitre.

LE "PLUS" DU MRAP

Analysant l'action quotidienne du Mouvement, le rapport constate:

"Affirmer publiquement la force des antiracistes, riposter à toutes les manifestations du racisme, les dénoncer, et rassembler pour cela tous les secteurs de l'opinion, nous le faisons et il faut le faire. Encore devons-nous réfléchir aux méthodes employées (...).

"Favoriser la rencontre des cultures, informer et faire discuter sur le racisme dans les établissements scolaires, les entreprises, les stages, répandre nos idées sur tous les modes possibles: débats, matériels imprimés, films, émissions, expositions,

fêtes; ou encore veiller avec vigilance à l'application de la loi contre les racistes - tout cela il faut le faire et nous le faisons.

"Aujourd'hui, le MRAP devrait pouvoir innover, apporter un "plus": l'action antiraciste au ras des problèmes vécus par les gens, des conflits pouvant surgir dans l'habitat, des difficultés à l'école ou ailleurs (...).

"Couper à la racine les causes et les tentatives de la division et de la diversion, discuter franchement d'un vrai problème dans le quartier et examiner sa solution, les dispositions à prendre pour le résoudre avec tous les voisins, sans distinction d'origines, sans même peut-être que le mot "racisme" soit prononcé au départ, grâce à notre coopération avec les associations de terrain: loin des incantations et des généralités, nous devrions parvenir ainsi à briser les blocages psychologiques et politiques qui nous empêchent trop souvent d'atteindre ceux qu'il faudrait précisément guérir de l'intoxication raciste".

JEUNESSE DU MRAP

"Nous avons là des possibilités de faire connaître notre Mouvement dans des lieux et des milieux directement sensibles à son action; nous rencontrerons des couches sociales plus populaires, souvent absentes dans nos rangs".

Le rapport souligne les caractéristiques qui font l'originalité du MRAP: la continuité de son effort, son combat cohérent contre tous les racismes, le pluralisme voulu et recherché de ses adhérents. Il montre l'intérêt des nouvelles formes d'organisation: plus décentralisées, avec la création des fédérations départementales, plus militantes avec un Bureau National émanant directement des fédérations.

"Après la création de SOS-Racisme, conclut-il, où nous voyons l'expression positive de la mobilisation des jeunes, qui considèrent à juste titre le racisme comme une vieillerie à faire disparaître définitivement, certains, dans leur fougue ou leur subit engouement ont cru, trop contents, pouvoir ranger le MRAP lui-même au placard des objets usagés.

"Notre Mouvement a eu 36 ans le 22 mai dernier, et nous n'en avons pas honte. La jeunesse d'une association ne tient pas au nombre d'années de son existence. Ce qui compte, c'est son aptitude à "coller" à la réalité, sa capacité d'agir efficacement, son renouvellement perpétuel, l'attraction qu'elle exerce sur les gens de tous âges, actifs, résolus et lucides.

"Le MRAP n'a jamais été plus jeune qu'aujourd'hui. Et c'est de cette jeunesse permanente que témoigne, précisément, sa durée".

Le texte complet du rapport (23 pages) peut être demandé au MRAP, 89 rue Oberkampf, 75011 PARIS. 15 francs. (Frais d'envoi inclus).

L'adresse de la présidente du MRAP au Garde des Sceaux

Notre présidente commence en remerciant M. Badinter d'avoir bien voulu accepter d'être parmi nous en ce jour. Elle continue ainsi: "Celui que nous accueillons en vous, c'est d'abord le militant infatigable contre l'arbitraire, l'injustice et le racisme que vous avez toujours été.

"Notre amitié va aussi à l'homme attaqué par une certaine presse et certains milieux d'extrême-droite, non seulement pour ses engagements, mais aussi pour ce qu'il est.

"Vous trouverez toujours à vos côtés tous les militants du MRAP, toutes tendances confondues face à ces ignobles résurgences de l'antisémitisme.

"Toutefois, si nous vous accueillons aujourd'hui, c'est bien sûr essentiellement en raison de l'oeuvre que vous avez accomplie depuis 4 ans au service de la justice. Il n'entre pas dans mes intentions d'énumérer tous les textes ayant élargi les libertés, ni d'en faire un bilan exhaustif.

"Parmi toutes les innovations législatives récentes, certaines nous ont été particulièrement sensibles, je citerai la loi qui a permis à une association telle que la nôtre d'intervenir en matière de crime contre l'humanité, qui nous permet donc d'être présent au procès Barbie.

"Je citerai également la loi récente s'attachant à respecter la réalité historique sur le génocide et l'extermination des juifs durant la dernière guerre en indiquant à l'état-civil la seule mention exacte "Mort en déportation".

Après avoir dit quelques mots sur la loi du 1er Juillet 1972 bien connue des comités locaux du MRAP et popularisée par eux, George Pau fait ressortir quelques difficultés dans son application: "Pourtant, certaines notes discordantes nous préoccupent. Dire que Toulon ne doit pas devenir la poubelle de l'Europe et assimiler de la sorte des immigrés à des immondi-ces, ne dépasserait pas les limites de la polémique admissible, et en outre les immigrés en général ne seraient pas des groupes protégés par la législation antiraciste!

"Exercer ou mettre en pratique cette loi, au quotidien n'est pas toujours facile et cela vous le savez bien.

"De nombreuses personnes reçues à la permanence juridique, sont rebutées par les difficultés afférentes aux témoignages, aux délais de prescription qui rendent extrêmement aléatoire une plainte simple.

"Certaines plaintes déposées au commissariat pour injures ou provocation ne sont jamais transmises au Parquet sous ce qualificatif. Parfois, il arrive que la plainte ait été déposée dans le délai et que la

prescription se trouve ultérieurement acquise. Ne conviendrait-il pas de sensibiliser et de former aux sujétions de cette loi les services de police et tous les Parquets?

"Nous sommes prêts à participer le cas échéant à des sessions de formation, à des discussions sur ce thème avec le personnel judiciaire, voire pourquoi pas les magistrats.

"Le nouveau texte voté en janvier 1985, à votre initiative, qui élargit notre champ d'action en nous accordant la possibilité d'intervenir dans les affaires de violences racistes va encore nous solliciter davantage, mais nous pourrons, de la sorte, comme nous l'avons si longtemps souhaité, remplir plus efficacement notre mission aux côtés des victimes du racisme dans les affaires bénignes, comme dans les affaires les plus graves.

"Pour les plaintes avec constitution de partie civile, nous nous heurtons à la terrible exigence de consignation dont le montant souvent exorbitant ponctionne les finances de nos comités locaux, ou comporte pour la victime déjà éprouvée par la manifestation de racisme un impact dissuasif important".

Puis, après avoir souligné les progrès accomplis depuis 1981, elle interroge le ministre sur des questions concernant les immigrés: "Pourtant cette garantie d'un procès équitable est-elle bien assurée si la procédure est hâtive, si elle a lieu sans que l'étranger ait eu le loisir de rassembler les éléments nécessaires à sa défense, si l'exécution provisoire vide de son intérêt l'appel?

"Vous savez aussi que nous nous inquiétons du respect des droits fondamentaux des immigrés, s'agissant des centres de rétention. Vous connaissez aussi nos inquiétudes sur le contrôle d'identité et la décision rendue récemment par la Cour de Cassation, pour satisfaisante qu'elle soit, n'est pas de nature à les apaiser totalement.

"Sur un plan plus général, puisque les immigrés, les enfants issus de l'immigration sont amenés, comme bien d'autres enfants issus des classes défavorisées à fréquenter la justice, toutes les mesures prises pour améliorer les droits ou le statut des petits délinquants, ne peuvent être qu'approuvées par nous".

Elle concluait en ces termes: "Par votre action, vous nous avez aidés et vous pouvez encore le faire en prenant en compte nos réserves, nos suggestions et nos critiques, lesquelles sont à la mesure de nos espoirs et de notre attente".

Les personnalités invitées...

Robert Badinter, Garde des Sceaux, présent le samedi matin, a notamment déclaré:

"Nous nous trouvons à un moment particulièrement important et difficile de la lutte contre le racisme sous toutes ses formes. Sans doute jamais depuis quarante ans la vigilance, la fermeté, l'éveil des consciences n'ont été aussi nécessaires qu'aujourd'hui. On dirait qu'a disparu la censure morale qui s'était imposée depuis la guerre, depuis la prise de conscience, au prix de quelles souffrances et de combien de millions de morts, des véritables implications du racisme (...)

Mgr Guy Herbulot, membre du comité d'honneur du MRAP, est également intervenu. Voici des extraits de son discours:

"Face à la montée du racisme, vous proposez de vivre et d'agir ensemble dans la France d'aujourd'hui. Je veux exprimer tout l'intérêt que je porte aux efforts et aux choix actuels du MRAP (...) L'avenir qui nous lie à des commu-

nautés étrangères immigrées ou issues de l'immigration constitue un défi qu'il faut relever, dans un contexte économique, social et culturel difficile. Le progrès de notre marche ne tient pas à la seule force du discours, elle demande des initiatives qui créent entre les populations d'origine et de statut divers un socle d'identité suffisant pour que les différences légitimes soient non

seulement acceptées, mais contribuent au dynamisme social et politique de notre pays. Toutes les peurs ne sont pas justifiées, même si elles sont compréhensibles. Ce qui est illégitime, c'est de nourrir ces peurs, de les manipuler à des fins partisans, sans souci de la paix sociale et des droits des millions d'immigrés qui ont pris racine en France".

François Asensi, représentant du Groupe Communiste à l'Assemblée Nationale, a notamment déclaré:

"Débattre de l'immigration, c'est débattre de la société française, de sa composition, de ses difficultés, de son devenir (...)

A l'heure actuelle, aborder la question de l'immigration, c'est d'abord rappeler à chacun que la France a des responsabilités à l'égard des étrangers qui vivent et qui travaillent sur notre sol national. Venus en France dans des conditions difficiles, car

souvent victimes du sous-développement et de la misère dans leur pays d'origine, ces travailleurs ont contribué et contribuent aujourd'hui au développement et à l'essor de la Nation française et sont au premier rang des victimes de la crise (...)

L'accueil des immigrés, la solidarité nationale à leur endroit ne se paient pas de mots et il est grand temps de passer aux actes.

La communauté nationale doit reconnaître et s'enrichir de la diversité culturelle des communautés immigrées et réciproquement".

Jean Guiart, ethnologue, a entretenu le congrès des difficultés actuelles en Nouvelle Calédonie:

"Il faut partir des idées qui sont à l'origine des discriminations. Au XIXème siècle, les Canaques étaient considérés comme étant plus proches du singe que nous. La paix blanche apportait la civilisation. Au XXème siècle, après la suppression de l'esclavage baptisé "code de l'indigénat", la minorité blanche a dû changer de tactique. Les Européens ont glissé vers la

ville et le secteur tertiaire; seuls 3 % d'entre eux travaillent encore dans l'agriculture locale. Les contacts intercommunautaires se sont effrités, les discriminations les plus choquantes ont été abolies, et la concurrence pour les emplois est née. Les Européens ont voulu alors créer de nouvelles barrières. On a organisé l'immigration à tout va. Le nombre de Canaques dotés d'un emploi a été divisé par deux. C'est la mise en place de ces nouvelles discrimina-

tions qui ont impulsé les premières luttes canaques auxquelles se sont opposés les activistes européens. Pour la première fois, ces derniers temps, certains de ces activistes ont été arrêtés. Du coup, les Canaques commencent à reprendre confiance (...) Le projet Fabius est une base de travail acceptable, à condition que l'on veille à ce que les jeunes Canaques soient régulièrement inscrits sur les listes électorales, et qu'en soient rayés tous les Européens qui votent deux fois".

Présences et messages

Le Congrès a reçu un message de sympathie des personnalités et organisations suivantes:

Gaston **DEFFERRE**, ministre d'Etat, chargé du Plan et de l'Aménagement du Territoire; Huguette **BOUCHARDEAU**, ministre de l'Environnement; Jean-Pierre **CHEVENEMENT**, ministre de l'Education Nationale; Alain **CALMAT**, ministre de la Jeunesse et des Sports; Jean-Luc **MATHIEU**, président de l'ANT. Bertrand **LABRUSSE**, du C.I.E.S. (Centre international des étudiants et stagiaires); Jacques **BERQUE**, professeur honoraire au Collège de France; Michel **LANGIGNON**, Secrétaire National du Mouvement de la Paix; Jean-Yves **NAHMIAS**, délégué général de l'ACAT; Robert **KIEFE**, avocat; Association **BAOBAB**; Jean-Michel **ETIENNE**, directeur général de l'A.N.T.; Laurent **GRISIEL**, de la CSCV (Confédération Syndicale du Cadre de Vie); Abbé Jean **PIHAN**, ancien vice-président du MRAP; Georges **WOLINSKI**, dessinateur; Docteur Paul **MILLIEZ**; Vladimir **POZNER**, écrivain; Gisèle **HALINI**, ambassadeur de France auprès de l'UNESCO; Robert **CHAMBEIRON**, Secrétaire général de l'Union Progressiste; Pierre **TOULAT**, de la Commission française de Justice et Paix; Henri **ALLEG**, journaliste; Henri **NOGUERES**, président d'honneur de la Ligue des Droits de l'Homme; Gilles **PERRAULT**, écrivain; Claude **QUIN**, président de la RATP; Francine **BEST**; M. **KYMIONAK**, président de l'Association des progressistes de Turquie en France; Emmanuel **MANYO**, vice-président de l'UTAF (Union des Travailleurs Africains en France); **C.F.D.T.**; **C.G.T.** (Jean **BELLANGER**, responsable du secteur Travailleurs Immigrés); Lionel **JOSPIN**, Premier Secrétaire du Parti Socialiste; Serge **KRINKOSKI**, Secrétaire National de l'Union Progressiste; Michel **BORDEREAU**, de la FNAFR; Marc **WOLF**, maire de Mons-en-Baroeul; Patrick **BLOCH**,

Secrétaire de la fédération de Paris du P.S.; Aïsha **BERNIER**, rédactrice en chef de "Bankalement vôtre"; Eric **BENARD**, du collectif Equipes Enseignantes; Philippe **SAINT-MARTIN**, rédacteur en chef de "Plain-Pied"; Jean-Paul **BARQUON**, Secrétaire national de l'association internationale pour la défense de la liberté religieuse; **HANOU-BOUAKKAZ**, du GIPPA, Groupement pour une information progressiste des aveugles; Hélène **VIKEN**, du Bureau politique de la L.C.R.; Pierre **BAUBY**, du secrétariat politique du P.C.M.L.; l'Association des Travailleurs du Kurdistan en France; Marc de **MONTALEMBERT**, Président de la section française d'Amnesty International; Charles **STEINMAN**, secrétaire général de l'U.J.R.E.; Guy **LE NEOUANNIC**, Secrétaire national de la FEN; Jean-Pierre **GIACOMO**, président de la C.N.L.; Isabelle **CERINO** et Virgilio **FRANCISCO**, respectivement présidente nationale de la JOCF et vice-président de la JOC; C. **GABRIEL**, du Bureau National de l'Association information et soutien aux droits du peuple kanak; le conseil d'administration de la **FAEEF**, Fédération d'Associations d'Emigrés Espagnols en France; Mahamoud Ahmed **WADAANE**, vice-président de l'ASEC, l'association des stagiaires et étudiants des Comores; **A.T.D.-QUART MONDE**; **F.S.G.T.**; Pierre **PERAN**, du syndicat national des douanes CFDT; M. **BIRSINGER**, président de LVJ.

De l'étranger, sont arrivés des messages de sympathie des personnalités et organisations suivantes:

Moussa **YANEOGO**, secrétaire général du MOBRAP, Mouvement burkinabé contre le racisme, l'apartheid et pour la paix; Cathie **LLOYD**, rédactrice en chef de "Searchlight"; Tony **HUQ**, président national du BWA, association de travailleurs du Bangladesh au Royaume-Uni; Enrico

DODI, président du MOLISC; M. **ISSEBERE**, secrétaire général du MPJ; Horst **KLEINSCHMIDT**, directeur de l'IDAF, International Defence and Aid Fund for Southern Africa; Iqbal **AKHUND**, sous-secrétaire général du Centre des Nations-Unies contre l'apartheid; Jean-Paul **PITION**, du comité exécutif du Irish Anti-Apartheid Movement; Gabriële **STOGER**, secrétaire du Anti-apartheid Bewegung in Osterreich; Dr Anwar **M. BARKAT**, directeur de la commission de lutte contre le racisme du Conseil Mondial des Eglises; Horst **BRASCH**, Secrétaire général de la Ligue de la République Démocratique Allemande pour l'amitié entre les peuples; **ANNE-FRANKSTICHTING**; Pedro **PORTUGAL MOLLLEDO**, directeur du Chitakolla, centre de formation et d'investigation sur les cultures indiennes.

Ont participé aux travaux du Congrès:

Claude **CHEYSSON**, Commissaire de la C.E.E.; François **ASENSI**, député, pour le Groupe Communiste à l'Assemblée Nationale; Jean-Louis **MONS** et Marie-Thérèse **GOUTMANN**, membres du Comité Central, pour le P.C.F.; Mouhirdine **CHERBIB**, pour le CAIF, Conseil des Associations immigrées en France; des représentants de l'UNEF; des représentants des trois sections académiques du SNES de région parisienne; Mmes **HATCHIGIRIAN** et **CATANASIAN** de Solidarité Franco-Arménienne; Satoshi **UKAI**, de la Maison du Japon; Melle Carrie **MARIAS**, de la division des droits de l'homme de l'UNESCO; Marguerite **LANGIERT**, chef du service information de l'ANT; Albert **DAUM**, secrétaire national du SNES; Jean **SURET-CANALE**, historien; Claude **MICHEL**, avocat; Evry **SCHATZMAN**, président de l'Union Rationaliste;

(suite page 15)

Rapport des commissions

Action locale

I - DEVELOPPER LE MRAP

Développer le MRAP, c'est développer la lutte antiraciste de façon efficace. Mais quel MRAP voulons-nous? Une "autorité morale"? Si notre Mouvement est bien implanté dans les "couches moyennes", un effort est à faire pour rejoindre le monde des ouvriers, des employés, des jeunes. Le MRAP doit se donner les moyens matériels de son efficacité, notamment financiers.

II - LA LUTTE SUR LE TERRAIN

- Les Comités Locaux sont le fer de lance de l'action. Et cette action doit être continue, quotidienne, diversifiée, et s'appuyer sur toutes les compétences. Il faut motiver les gens, être présent partout et toute l'année, tenir des stands, manifester sa présence dans les fêtes de quartier, organiser des fêtes de l'Amitié. Faire connaître son activité et ses analyses par l'édition d'un bulletin local ou fédéral. Les Comités qui pratiquent cette dynamique ne se posent guère de problèmes financiers, et recueillent des adhésions toute l'année.

- Mais notre rôle doit être un rôle de prévention, et c'est partout où se posent les problèmes qui engendrent les réactions racistes que nous devons être présents: c'est dans les écoles, les HLM et les entreprises que nous devons permettre aux gens d'acquiescer des comportements différents. Les P.A.E. dans les établissements scolaires, les actions d'accueil des étrangers dans les services publics contribuent à développer ce "tissu social".

- Le racisme quotidien naît des problèmes quotidiens. Le MRAP doit aider à les résoudre en tendant à être reconnu et pris en considération par les intéressés et par les organismes officiels.

III - LE MRAP ET LES AUTRES ASSOCIATIONS OU GROUPEMENTS

- L'action tous azimuts requiert des relations tous azimuts. Notre collaboration ne saurait se réduire aux partis ou syndicats, mais doit être étendue à toutes les associations qui travaillent à résoudre les mêmes problèmes que nous: associations de quartiers, de locataires, de familles immigrées, etc.

- Problème des "collectifs". Peuvent être un démultiplicateur des actions, et un excellent moyen de se faire connaître. Mais peuvent aussi être un élément de "dilution", de perte de notre identité si nous n'avons pas la force de l'affirmer. Nous n'avons pas à rougir du drapeau MRAP et devons nous efforcer d'être les moteurs des actions collectives, et si possible les initiateurs.

- Mais l'action "avec les autres" ne saurait se limiter aux "collectifs". Elle concerne tous ceux, organisés, inorganisés et isolés, qui ont envie de travailler dans la même direction sans pour autant souhaiter se ranger sous le sigle du MRAP.

IV - L'ACTION SPECIFIQUE DU MRAP

Notre force dans toutes les formes de collaborations réside dans notre spécificité. Le MRAP n'est ni une amicale, ni une ASTI, ni un agglomérat de représentants d'autres associations, ni un parti ou une association d'immigrés, ni un syndicat des victimes du racisme. Son but: prendre en charge la lutte contre TOUS les racismes, en France et dans tous les pays du monde, en démontrant le lien entre tous. Le MRAP fait l'analyse des causes politiques, économiques et psychologiques du racisme. Son action doit être d'abord préventive; notre présence dans les couches de la population gagnées par la tentation raciste est aussi fondamentale que notre présence aux côtés des victimes du racisme (les deux pouvant d'ailleurs se confondre).

V - RELATIONS DES COMITES LOCAUX AVEC LES STRUCTURES NATIONALES DU MRAP

Deux points essentiels se sont fait jour dans les discussions:

1.- Important besoin de documentation; les C.L. souhaitent disposer:

- d'un dossier guide pratique "Action juridique"
- d'un dossier guide pratique "Actions quotidiennes sur le terrain".

2.- Besoin d'organisation de campagnes nationales offensives (avec affiches, tracts, etc.) sur des thèmes précis d'où découleraient des actions spectaculaires. Et pourquoi pas des actions thématiques annuelles.

VI - RELATIONS COMITES LOCAUX - COMMISSIONS NATIONALES DU MRAP

Actuellement très insuffisantes ou inexistantes.

Les Commissions réclament des informations locales pour alimenter leur réflexion, et des correspondants locaux pour faire partager aux Comités les résultats de leur travail. La Commission Immigration insiste pour que les C.L. s'investissent à fond auprès des jeunes issus de l'immigration.

VII - RELATIONS COMITES LOCAUX AVEC LES MILIEUX QUE NOUS TOUCHONS PEU

Il est nécessaire de modifier notre langage et notre comportement pour agir dans les milieux dont nous sommes trop loin:

- Le milieu ouvrier. Problème de notre implantation sur les lieux de travail, où le racisme accompagne facilement les difficultés de l'entreprise. Création de "comités MRAP d'entreprise", pour le moment exclus de nos statuts.

- Le milieu des chômeurs. Si nous ne sommes pas à leurs côtés, le terrain sera très facilement occupé par ceux qui développent les idées que nous combattons.

- Le milieu des jeunes, méfiant vis à vis de toutes les organisations structurées. Le montant trop élevé des cotisations n'est pas seul en cause. L'explosion de SOS-Racisme doit nous interroger. Notre action, dans les MJC ou les Lycées, doit impliquer les jeunes, notamment dans des actions ponctuel-

les, dont ils sont capables d'assumer eux-mêmes l'organisation... Il ne faut pas se bloquer a priori sur des questions d'adhésions, de cotisations, ou d'intégration (questions qui se poseront d'elles-mêmes dans un second temps et peuvent trouver des solutions souples).

Attention à ne pas faire d'amalgame: "les jeunes" ne sont pas un milieu homogène. Les lycéens, les étudiants, les jeunes chômeurs, les jeunes issus de l'immigration, ont leurs sensibilités propres et leurs problèmes spécifiques.

Expression et communication

Une cinquantaine de personnes se sont retrouvées à cette Commission. Le débat est parti d'expériences concrètes basées sur les interventions sur les antennes de radios et de télévision et/ou sur la réalisation d'affiches et la création de tracts.

Communication interne. La Lettre du Secrétariat ne donne pas d'informations suffisamment brèves. Proposition d'en venir à des informations plus condensées, type flashes. Y faire figurer des comptes-rendus d'arrêts de jurisprudence et les travaux des commissions nationales. Suggestion de son tirage sur papier blanc avec envoi systématique et gratuit à chaque comité local.

Unanimité en ce qui concerne la nécessité de **Droit et Liberté**, mais souhait d'améliorer son contenu. Trop souvent, les informations sont périmées et certaines ne sont pas diffusées malgré leur importance. Elargir l'équipe de rédaction. En faire un outil efficace pour les militants avec des articles de fond.

Avis partagés à propos de **Différences** et son contenu. Khaled Debbah, en qualité d'Administrateur, a fait le point de la situation financière. Après avoir enregistré des pertes comptables importantes en 1981 et en 1982, **Différences** a enregistré un redressement de sa situation qui se traduit par un résultat bénéficiaire pour 1983 et 1984. Un effort important doit être fait pour recueillir sans relâche de nouveaux abonnements: ainsi le passif s'en trouverait peu à peu résorbé. Le fait que la moitié des lecteurs ne sont pas des adhérents du MRAP, justifie son existence. De plus, la nature même de ce magazine permet sa diffusion dans les lieux publics (bibliothèques, par exemple) et ainsi, une meilleure connaissance du MRAP. Un effort particulier doit être fait pour une reconnaissance de **Différences** par la presse nationale.

Pour une meilleure circulation de l'information entre les comités locaux et le National, la mise en place d'un répondeur téléphonique est demandée en dehors des heures d'ouverture du Siège.

Communication externe. Constat de difficultés d'audience auprès des médias nationaux (répercussion quasi inexistante de nos communiqués et conférences

de presse). Les médias véhiculent plus facilement une information lorsqu'elle est événementielle.

En province, cependant, les rapports sont plus faciles et bon nombre de comités locaux interviennent régulièrement sur les ondes des radios locales ou à la télévision régionale.

La commission émet le vœu de voir le Mouvement faire appel à un ou une attaché(e) de presse chargé(e) des relations avec les médias, ce qui n'exclut pas que les comités locaux et fédérations se doivent de renforcer leurs liens avec les médias régionaux.

LISTE DES PROPOSITIONS EN VUE D'AMÉLIORER LA CIRCULATION DE L'INFORMATION ET NOS RELATIONS AVEC LES MEDIAS

- . Engagement d'une personne chargée, à temps partiel ou à temps complet, des relations avec les médias.
- . Constitution d'une équipe chargée de la rédaction de **Droit et Liberté**.
- . Elaboration d'une étude d'opportunité sur la mise en place d'un centre serveur Minitel.
- . Création d'une audiothèque. Système permettant de communiquer notamment avec les non-voyants.
- . Création d'une vidéothèque (Jacquard, Guiart, etc.).
- . Utilisation des réseaux déjà constitués comme le Centre Régional de Documentation Pédagogique et les services audiovisuels dans les mairies.
- . Utilisation des supports gratuits (tickets restaurants par exemple).
- . Plus vive sollicitation des membres du Comité d'Honneur.
- . Constitution d'une liste d'artistes prêts à travailler avec le MRAP. Liste pouvant être consultée par les comités locaux.
- . Organisation d'un colloque avec des journalistes pour débattre de la France pluriculturelle.
- . Création et fabrication de badges plus appropriés à une large diffusion, notamment auprès des jeunes.

Rapport des commissions

Culture et rencontres culturelles

Après un exposé introductif, la Commission, qui comprenait une cinquantaine de personnes, a consacré quatre heures à des débats animés, dont se dégagent quatre points principaux.

1. **Les partenaires en jeu dans la rencontre des cultures.** Il faut souligner le rôle de l'école, car ce qui y est enseigné acquiert du même coup une légitimité. Il est important de revaloriser, aux yeux de tous les élèves, les cultures et les traditions des différents pays d'où sont originaires les enfants présents à l'école. Fêtes, musique, cuisine, films, occasions d'échanges et de partage ont leur rôle à jouer; mais il ne faut pas réduire les cultures à un "folklore" inoffensif; il ne faut pas non plus que ces interventions contribuent à "marginaliser" les enfants d'origine étrangère: il convient que les "Français de souche" soient partie prenante à toutes les activités interculturelles; l'ouverture vers les "cultures autres" doit contribuer à notre propre modernité (cf Rapport Berque).

Il faut également surmonter le fossé d'incompréhension qui existe parfois entre les enseignants, "enfermés dans l'école", et les parents, et la vie associative, qui doit contribuer à enrichir les apports proprement scolaires.

2. Un débat s'est engagé à propos du "désengagement" apparent de la **génération des jeunes d'aujourd'hui**, plus lucides, plus critiques à l'égard des idéologies, quelles qu'elles soient, menacés par l'éthique de la concurrence et du "chacun pour soi", mais capables aussi de mouvements profonds de solidarité. Il faut que les militants chevronnés sachent les écouter, et sachent aussi partager avec eux leurs expériences, en ne se montrant "ni crispés, ni moroses".

3. Un autre débat a souligné la **complémentarité entre les exigences d'actions immédiates de solidarité**, que l'urgence commande, et la **nécessité de débats de fond** sur des questions comme celle de "l'identité nationale", de la citoyenneté et des "Droits de l'Homme". En outre, nous ne sommes pas seulement préoccupés par le cas de ceux qui sont exclus et rejetés, mais aussi par celui de ceux qui excluent et rejettent. Nous sommes unanimes à rejeter une conception "passéiste" figée, "intégriste" de "l'identité française". La France s'est construite et continuera de se cons-

truire à partir des apports les plus variés de tous ceux qui vivent sur son sol; mais l'interculturalité, ce n'est pas simplement la juxtaposition en mosaïque d'éléments empruntés ici et là, c'est la recherche d'une cohérence, le défi d'inventer le civisme et la laïcité du XXIème siècle, qui seront interculturels, ou ne seront pas. Reste à savoir la place que fait l'école à la culture musulmane, objet du plus grand nombre de déformations et de stéréotypes, à la culture des DOM-TOM - car la langue créole continue à ne pas être reconnue et légitimée à l'école - comme aussi aux langues et cultures régionales, aux traditions et à la culture ouvrière et paysanne.

4. La Commission souhaite qu'un effort particulier soit fait pour **la formation initiale et permanente des enseignants à l'interculturalité** et prend acte de la première "Université d'Eté" organisée, en juillet 1985, par le MRAP avec l'aide du ministère de l'Education Nationale sur le thème "Pour un civisme aujourd'hui: vivre ensemble dans les établissements scolaires".

Nationalité et citoyenneté

Ce compte-rendu dégage les lignes de force du débat qui a pu aboutir à une proposition de résolution.

1. La quasi totalité des interventions a manifesté une volonté de voir le MRAP prendre une position claire: **non pas sur la question des droits civiques, de la citoyenneté et de la nationalité, mais pour le droit de vote et d'éligibilité des immigrés.**

La très grande majorité de la Commission demande avec insistance au Congrès une prise de position de

principe ferme et claire, sans ambiguïté ni réticences.

2. La majorité s'est prononcée pour une prise de position fondée sur une argumentation simple, qui puisse être mobilisatrice pour les militants.

La formule retenue a été une affirmation de principe du droit de vote et d'éligibilité des immigrés (c'est-à-dire des étrangers installés depuis un certain temps et durablement en France) dans le cadre d'une égalité des droits de tous les habitants du pays.

Malgré quelques avis contraires, ce droit a été affirmé pour toutes les consultations électorales et pas seulement pour les élections municipales.

3. Un très large accord a été recueilli sur l'idée que la prise de position de principe en faveur du droit de vote et d'éligibilité des immigrés devait être aussitôt accompagnée de la décision d'engager une campagne d'explication auprès de l'opinion, et notamment de ce que l'on appelle "la classe politique" et des médias.

Le but à atteindre est d'arriver à influencer l'opinion publique - dont nous pensons qu'elle est sensible aux arguments hostiles au droit de vote des immigrés parce que ce sont les seuls qu'on lui fait entendre - et à engager le Mouvement dans une bataille urgente pour l'égalité des droits de tous les résidents, égalité qui implique celle des droits civiques.

4. D'assez nombreuses interventions ont insisté sur le fait que la reconnaissance des droits politiques des immigrés n'était pas seulement un but à atteindre - en

vertu d'un principe de justice - mais aussi un moyen d'amplifier et d'élargir notre lutte contre le racisme.

5. L'intervention de deux élus immigrés du Conseil Municipal de Mons-en-Baroeul et la brève discussion qui a suivi ont permis de mesurer l'espoir que l'initiative de la Municipalité a pu faire naître (85 % de participation au vote!) en même temps que ses limites: il s'agit d'un droit seulement consultatif dont on ne sait pas encore s'il conduira à des changements significatifs. Mais les élus monsois ont été clairs: "Si

nous voyons que nous ne servons à rien, nous dénoncerons cette expérience".

6. En conclusion, la Commission a beaucoup insisté sur le fait que les propositions faites au Congrès devraient conduire à

- non seulement lever un malaise né de l'imprécision de nos positions antérieures,

- mais beaucoup plus à dynamiser notre action et à placer le MRAP sur une position offensive.

Une action pour l'égalité des droits sera plus mobilisatrice que des prises de position humanistes, le plus souvent défensives.

Les résolutions votées au congrès

Résolution sur les droits civiques des immigrés

Plus des trois quarts de ceux qu'on appelle généralement - et parfois improprement - "les immigrés", sont installés définitivement en France; bon nombre d'entre eux y sont même nés. Ils partagent depuis longtemps avec les nationaux les charges de la société, mais sont privés du droit de participer aux décisions qui les concernent autant que les autres.

Le MRAP considère que les principes républicains de liberté, d'égalité et de fraternité, impliquent que ceux des étrangers qui résident depuis un certain temps en France et veulent continuer à y vivre, puissent jouir de leurs droits civiques en même temps qu'ils assument les devoirs des citoyens, sans être obligés de rompre les liens qui les rattachent à leur pays d'origine.

Le Congrès du MRAP se prononce donc publiquement pour le droit de vote et d'éligibilité des immigrés - c'est-à-dire des étrangers installés durablement en France -

dans les consultations concernant la société où ils vivent.

Si l'on peut penser qu'une grande partie de l'opinion publique française n'est pas prête à comprendre cette position, bien qu'elle découle des principes d'égalité républicaine, ce n'est pas une raison - au contraire - pour repousser à plus tard une prise de position claire.

Différentes tentatives ont été faites pour associer dans des formes compatibles avec la législation actuelle les immigrés aux institutions municipales ou nationales. Nous apprécions leurs aspects positifs. Il s'agit d'une étape importante vers le but à atteindre qui reste et restera de leur accorder la plénitude de leurs droits.

Pour donner toute sa signification à sa prise de position, le Congrès du MRAP décide d'engager une grande campagne de sensibilisation et d'explication sur les droits civiques des immigrés en liaison et en association étroite, chaque fois que cela sera possible, avec les organisations antiracistes, les associations de défense des Droits de l'Homme et les associations d'immigrés.

Il appartient aux militants du MRAP d'expliquer sans cesse

les raisons qui justifient ce progrès de la démocratie et d'agir pour que tous les habitants de ce pays, sans distinctions d'origines, s'engagent ensemble dans la défense de leurs intérêts communs.

Les Comités locaux, les Fédérations et le Mouvement orienteront cette action en direction de l'opinion et des médias. Parallèlement, une interpellation permanente des municipalités, des autorités départementales et régionales, du Parlement et du Gouvernement sera conduite pour les responsabiliser en la matière.

Dans le but d'armer ses militants pour cette bataille en partie nouvelle, le MRAP engage dès la rentrée un programme de formation centré sur le problème.

Par ailleurs, le MRAP poursuivra au sein des commissions concernées l'étude des solutions juridiques et techniques permettant de mettre en place un nouveau droit de citoyenneté adapté à la nouvelle configuration de la société française.

Résolution

*sur le dialogue et la coopération
avec la jeunesse française
et issue de l'immigration*

Considérant qu'aujourd'hui les jeunes des cités populaires, français ou issus de l'immigration, sont les premières victimes d'un climat de violence sociale qui engendre l'exclusion, le rejet, la discrimination et le racisme dans tous les domaines de la vie quotidienne.

Pleinement conscient que les jeunes doivent devenir acteurs de leur propre vie pour prendre en charge le monde de demain,

le Congrès du MRAP, réuni à Pantin les 8 et 9 juin 1985, décide:

- de demander aux comités locaux de se mobiliser d'urgence sur deux efforts complémentaires et indissociables, à savoir:

1) donner aux jeunes un rôle actif au sein du Mouvement, avec la possibilité de s'y exprimer pleinement, afin d'enrichir, rajeunir et préparer le MRAP à affronter les tâches de l'avenir. (Cette action sera menée sous la responsabilité du Bureau National).

2) ouvrir un dialogue avec les groupes et associations autonomes de jeunes qui s'organisent au plan local pour gérer leur vie quotidienne, dans le but de:

- apprendre à mieux se connaître au-delà d'éventuels malentendus passés;

- coopérer, sur une base de respect et de confiance réciproques, à des actions impulsées par ces jeunes ou décidées d'un commun accord sans que le MRAP

se départisse jamais d'une attitude de compréhension objective, sereine et lucide, dans les domaines où ils sont les plus directement affectés, notamment:

- . relations avec la Police et la Justice
- . crimes racistes et sécuritaires
- . quotas dans le logement
- . droit de vivre en famille en France
- . expulsions
- . reconnaissance en tant que partenaires à part entière de la vie locale
- etc.

A cette fin, chaque comité local du MRAP désignera un membre volontaire chargé des "Jeunes" et correspondant de la Commission de l'Immigration. Celle-ci sera chargée de la coordination nationale de cette initiative et fera rapport aux instances dirigeantes du MRAP.

Résolution sur la situation au Proche-Orient

Réuni en Congrès à Pantin, les 8 et 9 juin 1985, le MRAP exprime son soutien à la lutte du peuple palestinien pour disposer d'un Etat indépendant, sous la direction de son légitime représentant, l'O.L.P.

Il exprime son indignation face aux massacres perpétrés contre les populations civiles palestinienne et libanaise, la volonté de parcellisation du Liban et la tentative de confiscation de la décision indépendante palestinienne.

Il pense que, seule, une solution négociée dans la reconnaissance mutuelle et le respect des droits de chaque peuple, palestinien, israélien et libanais, à vivre en paix dans des frontières sûres et reconnues, garantira la stabilité et évitera de nouveaux massacres.

N.B. Ce texte sera adressé à toutes les parties concernées.

Motion sur l'association des familles de victimes de crimes racistes et sécuritaires

Le Congrès du MRAP, réuni à Pantin les 8 et 9 juin 1985, exprime son appui sans réserve aux mères de famille éprouvées dans leur chair par l'assassinat de leurs enfants.

Il soutient l'action qu'elles ont entreprise au sein de l'Association des familles de victimes de crimes racistes et sécuritaires, afin de faire aboutir leurs revendications fondamentales:

- que l'association soit reconnue par le Ministère de la Justice en tant qu'association d'aide aux victimes,
- que l'association bénéficie d'une dérogation au délai de cinq ans pour pouvoir se constituer partie civile dans les cas de crimes et délits à caractère raciste,
- que l'association puisse participer à l'élaboration d'éventuelles mesures, législatives ou autres, destinées à mettre halte aux violences racistes et sécuritaires,
- que l'opinion publique se mobilise à ses côtés pour que de tels crimes ne puissent plus se produire.

Adresse: ASSOCIATION DES FAMILLES DE VICTIMES DE CRIMES RACISTES ET SECURITAIRES,
5bis Chemin des Echarmeaux, 69120 VAULX-EN-VELIN.

« Ce qui est ringard

c'est le racisme »

Conclusions

de Charles Palant

Après avoir remercié celles et ceux qui ont travaillé à la réussite de ce Congrès, les personnalités et les journalistes qui nous ont fait l'honneur et l'amitié d'être des nôtres, Charles PALANT salue les congressistes représentant les 250 comités locaux de notre Mouvement et ajoute: "Pour qui a suivi les débats des cinq Commissions dans lesquelles nous avons travaillé hier après-midi, la grande variété des expériences rapportées, la lucidité des propos échangés, la légitimité des exigences exprimées envers soi-même, ou encore à l'égard du MRAP tout entier, y compris, bien sûr, de sa direction, sont autant de témoignages de la vitalité d'un Mouvement en pleine expansion, en pleine mutation, mais dont le rayonnement est encore bien

loin de répondre aux graves nécessités de la lutte antiraciste qu'appellent les circonstances présentes et peut-être plus encore, celles qui sont devant nous (...)

Soulignant la jeunesse de la grande majorité des participants du Congrès et le rôle positif joué par la jeunesse de France ces derniers temps, il poursuit: "Quant à nous, nous nous réjouissons de leurs initiatives et les saluons avec un grand espoir de renouvellement du mouvement antiraciste. D'autant plus que nos militants, jeunes et moins jeunes, se sont généreusement investis dans toutes les manifestations dont ils ont pour une large part assuré le succès. A ce propos, on peut peut-être s'interroger à savoir si ceux qui ont, dans la dernière période, braqué les projecteurs sur certaines initiatives spectaculaires - même si le spectacle est parfois sympathique - n'ont pas surtout cherché à rejeter le MRAP dans l'ombre (...)

En réponse à la question posée par certains de savoir si le MRAP

ne serait pas devenu "ringard", il termine en ces termes: "Ce qui est ringard, ce n'est pas le MRAP, c'est le racisme qui renvoie l'humanité aux moeurs abominables des sacrifices humains. "J'ai tiré parce que je n'aime pas les Arabes". "J'ai cogné parce que je n'aime pas les nègres" a-t-on entendu dire les auteurs des agressions commises récemment. Et d'aller poser des bombes là où l'on n'aime pas les juifs. Ce qui est ringard, c'est l'extrême-droite et ses complices honteux! Ce qui est ringard, c'est Le Pen, qui, il y a 40 ans, jouait les gros bras au Quartier Latin parmi les étudiants fascistes de l'époque. Le ringard Le Pen était, voilà 30 ans, député poujado - raciste avant de devenir officier tortionnaire en Algérie.

Ringardes, ce sont les forces politiques pactisant avec les hommes du racisme, renouant ainsi avec ceux qui, il y a un demi-siècle, disaient "plutôt Hitler que le Front Populaire".

(suite de la page 9)

M. THOLOMIER, du PCF-Paris; M. MEGUERNEZ, membre du bureau exécutif de l'Amicale des Algériens en Europe; des représentants de l'ADTT, Association démocratique des travailleurs de Turquie; Jean BELLANGER et Jean SALIBA, et Gérard GAUME, pour la CGT; Michel BOURDEAU, pour la fédération de Paris du P.S.; Mohamed BOUDAD, de l'ACTIF, Association culturelle de travailleurs immigrés pour le droit à la formation; Mme Marie-France LECUIR, député P.S. du Val d'Oise; un représentant du comité de défense des droits démocratiques en Turquie;

MM. Abdelaziz ARESKI et Aziz FAKHREODINE, conseillers municipaux associés de Mons-en-Baroeul; MM. KITICKI, GUEYE, SAID, KANTE CISSE BALEP, de la FETAF; Madeleine LAGANE, Secrétaire nationale du SNES; M. LEBAILLY, de l'Union Pacifiste de France; M. HASSAN, représentant l'ATMF, section de Meurthe-et-Moselle; Patrick TORT, philosophe; Didier AUROI, de France-RDA; Père André COSTES, secrétaire de la Commission Episcopale des Migrants.

Etaient aussi présents à la réception:

Danielle BIDARD, sénateur; Harlem DESIR, de SOS-Racisme; Pasteur André DUMAS; Michel BERTHEROT, représentant Georges VALBON; Alexandre MOUMBARIS.

Le tirage des Bons de Soutien aura lieu le 18 juillet. Les gagnants des premiers prix seront avisés personnellement. La liste complète paraîtra dans le prochain numéro de Droit et Liberté.

* * *

Il y aura un deuxième tirage plus tard. Le temps des vacances étant propice aux gestes généreux, n'oubliez pas de vendre des Bons de Soutien autour de vous. Ils sont l'unique ressource financière du Siège pendant le temps des vacances.

Le congrès et les médias

La "couverture" par les médias du congrès du MRAP aura été un bel exemple de la façon dont circule l'information en France.

Rappelons les faits. A part **L'Humanité**, et **Libération** qui est venu faire un tour de piste le samedi matin, aucun quotidien national n'a fait le voyage de Pantin. Seul un journaliste de **L'AFP** était présent.

Le dimanche après-midi, les débats autour du droit de vote étaient vigoureux. Il se trouve que certains des contradicteurs de la salle, mais ils étaient loin d'être les seuls, portaient un badge "Touche pas à mon pote". Dans un fulgurant raccourci, le journaliste a câblé: "Le MRAP malade de SOS-Racisme". Analyse sans grande originalité: depuis des mois, la presse cherche à accréditer cette thèse.

Deuxième étape: pas moins de 24 quotidiens nationaux ont repris telle quelle l'information, poussant la déontologie jusqu'à reproduire la coquille de **L'AFP** sur le nom de George Pau-Langevin. Remarquons que très peu ont eu l'honnêteté de citer leur source, recopiant, réécrivant ou même développant la dépêche comme s'ils avaient été dans la salle.

Troisième étape: George Pau-Langevin et Albert Lévy envoient au **Monde**, au **Matin**, à **Libération** et à **La Croix** une lettre de mise au point. **Le Monde** et **La Croix** l'ont reproduite, quelques jours après. On attend toujours **Le Matin** et **Libé**.

A noter tout de même que, pour une fois, la télévision a été plus correcte que la presse écrite. **TF1**, dans le journal de 13 heures du samedi, a passé un long extrait d'une interview d'Albert Lévy. **FR3** aussi, et les amis de **Mosaïque** ont filmé une partie des débats.

En bref

30 MAI. Envoi à tous les députés du texte "Quelques vérités sur la société française d'aujourd'hui" en vue du débat sur l'immigration.

30-31 MAI. George Pau, Charles Palant, Albert Lévy participent au Carrefour international des Droits de l'Homme-Libertés organisé par le gouvernement français. **3 JUIN.** Une délégation du MRAP est reçue par le directeur et le président de l'ANPE, qui promettent de prendre des mesures contre les offres d'emploi discriminatoires. **14 JUIN.** Envoi à l'OLP, aux ambassadeurs des pays arabes et d'Israël ainsi qu'à la Ligue Arabe et à la Croix-Rouge de la résolution sur le Proche-Orient adoptée au Congrès. **15 JUIN.** Le stand du MRAP à la fête de SOS-Racisme rencontre un très vif succès. **18 JUIN.** Lettre à MM. Fabius, Badinter, Dumas et aux groupes parlementaires pour, d'une part, proposer l'annulation des réserves formulées lors de la ratification par la France des Pactes relatifs aux Droits de l'Homme et, d'autre part, demander la ratification de la Convention Internationale pour l'élimination et la répression des crimes d'apartheid. **21 JUIN.** Message au 5ème Moussem de l'immigration marocaine en Europe. **22 JUIN.** Communiqué de presse suite aux enlèvements d'otages au Liban dans lesquels étaient visées de façon raciste des personnes aux noms à "consonance juive". **22-23 JUIN.** Manifestation de protestation avec prise de parole et distribution de tracts place St Sulpice et à l'Odéon contre la venue à Paris d'une chorale du Bophutatswana. **25 JUIN.** Envoi à la présidente de l'Association des Familles de victimes de crimes racistes et sécuritaires des deux résolutions adoptées au Congrès.

CARNET

- Deux de nos amis ont été promus dans l'Ordre National du Mérite. Armand **DIMET** a été fait Officier. Robert **PAC** a reçu son insigne de Chevalier au cours du Bureau National de Mai.

A l'un et à l'autre, nos félicitations et notre amitié.

- Un hommage solennel a été rendu récemment à Francisque **GAY** à l'occasion du centième anniversaire de sa naissance. Rappelons que ce grand humaniste, écrivain et éditeur, a joué un rôle majeur dans la création du MRAP en 1949 entraînant dans son engagement les forces vives du catholicisme français.

- Claude **GUILLAME**, membre très actif du Comité de Dijon et nouveau membre du Bureau National a eu l'immense douleur de perdre son épouse dans un accident de la route. Nous prenons fraternellement part à sa peine.

- Le 10 juin, Wladimir **JANKE-LEVITCH** a été inhumé au cimetière de Chatenay-Malabry. Charles **PALANT** et Albert **LEVY** représentaient le MRAP à ses obsèques, en témoignage de reconnaissance pour la grande sympathie dont a su faire preuve à l'égard de notre Mouvement ce grand philosophe.

- Le 23 juin, a été enterré au cimetière de Bagneux, Paul **LANTNER**, membre-fondateur du MRAP et correspondant du Mouvement à St Etienne. Albert **LEVY** était présent au nom du MRAP.

- Au cours du Congrès, nous avons fait mémoire de notre infatigable camarade et ami Chil **KOZLOWSKI** qui nous a quittés l'an dernier à pareille époque. Nous renouvelons à sa veuve, Hélène, l'expression de notre fidélité et de notre affection.

Droit et Liberté

89, rue Oberkampf, 75011 Paris
Téléphone : 806.88.00
CCP 9 239-81 Paris

Directeur de la publication
René Mazenod

Maquette
Véronique Mortaigne

Secrétariat de rédaction
Monique Khellaf

Comité de rédaction
Bertrand Bary, Gérard Coulon
Dominique Dujardin, René Mazenod
N° de Commission paritaire : 61013

Imprimeurs Libres - Paris

Dans la collection "Dossiers du MRAP"
vient de paraître

P.A.E. la rencontre des cultures

un dossier de 80 pages avec de nombreux exemples
Prix de vente public: 30 Frs.
Remise aux comités locaux.